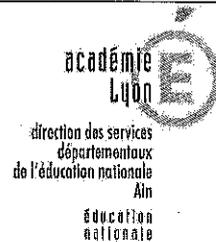


Nom de l'école

Adresse

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE
du 11/06/2021

En raison de la crise sanitaire, le Conseil d'école s'est tenu en comité restreint en respectant la distance prévue par le protocole sanitaire



MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
Inspecteur de l'éducation nationale : Mme VALLIER DUBOIS			
MEMBRES VOTANTS			
NOM	Présent	Excuse	Représentant
Directeur de l'école - Président : Anne-Marie LOPEZ	x		
Maire : M. BRUNET		x	
Mme CHOLLET, adjointe aux affaires scolaires	x		
Mme GAUDET, conseillère municipale	x		
Mme PICHENOT, conseillère municipale	x		
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE			
Mme GLAY COCHE	x		
Mme MICHON	x		
Mme PONCIN	x		
M. FICHAUX	x		
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES			Suppléants assurant un remplacement
Mme DUJOUX	x		
Mme DESQUINS	x		
Mme PETITGENET	x		
M. KONG	x		
M. NOISETTE	x		

Etait également présente : Mme PARIS, nouvelle directrice de l'école à partir de la rentrée

Ordre du jour :

Bilan de l'année scolaire

Rentrée 2021-2022

Questions des parents d'élèves

Procès-verbal établi le 28/06/2021

Le président, directeur de l'école
Mme LOPEZ Anne-Marie

Le secrétaire, parent d'élève
Mme PETITGENET Marie-Pierre

Bilan de l'année scolaire 2020-2021

Crise et mesures sanitaire :

- Cette année, encore marquée sous le signe de la crise sanitaire, n'a pas permis certaines activités collectives. Nous avons réussi à garder le cap et à faire avancer les élèves.
- Suite au confinement long de mars à juin 2020, il nous a fallu, tout au long de cette année scolaire, remettre les élèves sur les rails, les aider à redevenir élèves et à consolider les apprentissages.
- En cette fin d'année, les élèves sont fatigués et ont du mal à rester concentrés.

Sécurité :

- Les exercices obligatoires ont été réalisés cette année. Il nous manque un exercice incendie qui aura lieu d'ici à la fin du mois de juin. Les enseignants ne seront pas prévenus au préalable de la date.
- Nous avons demandé une amélioration du dispositif d'alerte (Différenciation nécessaire entre les différents signaux (attentat-intrusion, risques majeurs). La Mairie devait y réfléchir, mais pour l'instant, nous n'avons pas de retour.
- Santé : l'infirmière scolaire, présente dans l'école pour des interventions sur la puberté en classe de CM2 a également reçu quelques élèves en consultation. (Elèves de CM2 et de CP). L'infirmière scolaire travaille également au collège et pourra assurer le suivi.

Aide aux enfants en difficultés :

- Mise en place de différenciation au sein des classes ; aide du RASED (Maîtresse E), dans le cadre de la liaison GS-CP pour préparer le passage en CP pour un petit groupe d'élèves de grande section en cette fin d'année.

Projets :

- **Semaine pompiers** : Elle a eu lieu la semaine dernière (du 31.05 au 04.06.2021). Cette année, en raison des mesures sanitaires et pour éviter le brassage des élèves nous avons dû fonctionner en conservant les groupes-classes. Selon les âges, les élèves ont travaillé sur les dangers de la maison, sur les numéros d'urgence et ont eu des explications sur le camion des pompiers. Ils ont essayé d'éteindre le feu avec la lance à incendie.

Ils ont obtenu un diplôme de participation.

Les élèves de C.M. ont eu un rappel sur les messages d'alerte, ont étudié des cas concrets de blessures (saignements, brûlures), et ont pratiqué des exercices de mise en PLS. A l'issue d'un test de mise en situation les élèves ont obtenu un diplôme de 1^{er} niveau de secourisme.

- **Fresque** : Un projet de fresque à Château-Gaillard, sur le bassin de récupération d'eau aux Ravinelles, a permis aux élèves de certaines classes de travailler sur le thème de l'eau en Arts plastiques. Certains dessins pourront être choisis pour figurer sur cette fresque. Une autre partie sera végétalisée. Dans un deuxième temps, dans le courant de l'année scolaire prochaine, le STEASA propose une visite explicative du fonctionnement de ce bassin, et du traitement de l'eau.
- **Les classes de CM2 et de CM1-CM2** ont eu une initiation en allemand avec la professeure d'allemand du collège de Leyment, et également des interventions sur la puberté avec l'infirmière scolaire, Mme Favre.

- **Sortie scolaire des maternelles** : Les deux classes de PS/MS se rendront à la Ferme de M. Seguin le 28 juin, et les classes de MS/GS et GS le 29 juin. Au programme : fabrication de pain, visite de la ferme, pour observer et nourrir les animaux. Pique-nique, cuisson du pain.
- **Journées jeux avec les classes élémentaires** le 02 juillet : il s'agira de parcours sportifs mis en place par Olivier REGNIER, sollicité par les membres du Sou des écoles. Cette rencontre ludo-sportive aura lieu au City Stade, sur le terrain de tennis, sur le terrain de basket, et le terrain de football.
- **Sortie pique-nique** vers le Lac Bleu pour les classes de CP, CP-CE1 et CE1-CE2 le mardi 6 juillet.
- Classe de M. Foncel : Présentation de saynètes le 1^{er} ou le 2 juillet.
- Classe de CM2 Mmes Pillie et Lopez : Présentation des productions en arts visuels sous la forme d'une expo-apéro, le jeudi 24 juin à 18 heures dans la cour de l'école élémentaire.
- **Remise officielle des permis piétons** pour les CE2, le jeudi 2 juillet à 15 h.

Départ des CM2 :

- **Jeudi 1^{er} juillet** : les élèves de CM2 sont invités à salle des Fêtes à 14 heures, pour la remise de dictionnaires offerts par la Mairie et la remise d'un cadeau offert par le Sou des Ecoles. Une boisson leur sera offerte par la Mairie.
- **Inscriptions au collège** : les dossiers d'inscription vont être distribués dès que le collège nous les aura fait passer (normalement cette semaine). Pour les inscriptions, qui auront lieu le vendredi 25 juin, de 17 h 15 à 20 heures, les parents et les futurs élèves devront se rendre au collège.
- Il n'y a pas eu de visite organisée avec l'école, cette année, étant donné le contexte sanitaire, mais un lien internet a été envoyé aux parents pour une visite virtuelle.

Bilan du Sou des Ecoles

Mme LICOPOLI, que nous avons sollicitée pour un bilan écrit nous indique : « Le bilan de l'année est plutôt positif malgré tout. Nous n'avons pas pu mener à bien toutes les actions que nous souhaitions du fait de la crise sanitaire et sur toutes les manifestations programmées nous avons seulement pu faire la vente de brioches (repoussée d'octobre à mars) et la vente de paëlla qui a lieu demain samedi 12/06.

Nous sommes néanmoins très contents car ces 2 manifestations sont toutes les 2 de très belles réussites : nous avons vendu la totalité des 500 brioches commandées et en avons même manqué ! (c'est la 1^{ère} fois que cela arrive) et nous avons vendu 272 parts de paëlla alors que nous espérions 150/180 parts !

En parallèle et pour contrer le côté anxieux et triste engendré par la crise sanitaire, nous avons souhaité offrir une petite "fête" de Noël aux enfants de l'école avec la venue du père Noël avec ses cadeaux bien sûr, sans oublier les brioches des rois.

Pour clore cette année scolaire dans la bonne humeur, le Sou des Ecoles finance en totalité (transport + activités) la sortie scolaire des 4 classes de maternelles prévues les 28 et 29 juin à la ferme Seguin, et pour les primaires est organisée en collaboration avec Olivier Régnier, la journée ludo-sportive vendredi 2 juillet prochain (activités, goûter et récompenses).

Et enfin comme l'année passée le Sou a prévu d'offrir un petit cadeau de "bonne continuation" aux élèves de CM2 pour leur passage en 6^{ème} ».

Rentrée 2021 :

- **Effectifs à la rentrée :**

- Départ de 38 élèves de CM2 ; 8 radiations ; 41 inscriptions. 292 élèves.
- Moyenne par classe : 26,5
- Nous conservons la 11^{ème} classe, ouverte à la rentrée 2020.
- PS : 28 – MS : 34 – GS : 37 – CP : 43 ; CE1 : 31 – CE2 : 41 ; CM1 : 40 ; CM2 : 38.
- D'autres inscriptions sont en cours, et il risque d'y en avoir d'autres d'ici fin août.

- **Equipe enseignante :**

Madame Stéphanie PARIS a été nommée sur le poste de direction, **et** les 11 enseignants titulaires resteront dans l'école l'an prochain.

Les postes à compléter (temps partiels) sont ceux de : Mmes TAVERNA, CARREL, MICHON, GUERIN.

Les répartitions des élèves dans les classes seront affichées le mercredi 1^{er} septembre 2021, le jour de la pré-rentrée des enseignants. La rentrée pour les élèves aura lieu le jeudi 2 septembre.

Comme chaque année, l'effectif n'est pas figé, car des inscriptions ont lieu régulièrement depuis fin avril et peuvent encore avoir lieu cet été.

- **Nouveaux inscrits :**

- Pour les élèves de petite section et les élèves des autres niveaux, une visite de l'école est prévue le lundi 28 juin 2021 de 17h30 à 18 heures. Ils seront accueillis par Mmes PONCIN et PARIS, pour les maternelles, et par Mme LOPEZ pour les élémentaires.

Fournitures scolaires de rentrée :

- **Listes des fournitures demandées aux parents pour la rentrée** : Elles seront harmonisées entre les enseignants d'un même niveau et seront prochainement envoyées par mail aux parents et/ou distribuées aux élèves en fin d'année.
Pour les élèves d'élémentaire, les agendas commandés auprès de l'OCCE, seront fournis à tous les élèves.

- **Budget mairie pour l'année 2021-2022 :**

L'an dernier, il était de 55 euros par enfant. La Mairie confirme que les crédits seront les mêmes. Cette année 12 euros par enfant ont été prélevés pour les dépenses collectives, qui sont élevées, car les consommables pour les imprimantes couleur reviennent cher.

- **Matériel :**

Concernant la dotation informatique pour le remplacement des PC et l'acquisition de TBI ou vidéoprojecteurs : la dotation a été acceptée.

Maintenance informatique : habituellement réalisée par Micronov, peut-on convenir qu'elle sera effectuée par M. BOURLEZ, qui s'occupe du réseau ? Il a suggéré que la directrice fasse les mises à jour, et veille au bon fonctionnement, mais ce n'est pas possible, et ce n'est pas de la responsabilité de la directrice, qui a bien d'autres tâches.

Le téléphone a été changé et fonctionne très bien. Depuis septembre, nous avons alerté la Mairie car les dysfonctionnements étaient de plus en plus fréquents, et les parents ne pouvaient pas nous joindre, ce qui était très ennuyeux.

Photocopieur : Depuis septembre, le photocopieur tombe régulièrement en panne. La liste des interventions entre décembre et mai a été envoyée à la Mairie. Cette semaine, pour la première fois depuis bien longtemps, nous n'avons pas eu de dysfonctionnement, ni de bourrage.

Vidéoprojecteurs : 2 lampes ont été accordées par la Mairie, mais il conviendrait d'en commander à l'avance. La classe de CP ne peut plus utiliser son TBI depuis un mois, alors que c'est maintenant un outil de travail indispensable.

A noter que depuis l'installation des TBI, nous avons déjà fait changer la lampe dans la classe de Mme Lakomy, et que les autres risquent de devoir l'être également, sous peu.

Questions posées (ou remarques faites) au conseil d'école par les parents d'élèves élus suite à la réception des questionnaires complétés et retournés par les familles

➤ Concernant l'école

Les sorties scolaires seront-elles envisageables sur cette fin d'année ?

Les 4 classes de maternelle sortiront une journée entière à la ferme de Mr Seguin à la Chapelle du Châtelard.

Les élèves des classes élémentaires profiteront d'une journée jeux.

Les parents souhaiteraient être informés de manière plus anticipée lorsqu'il faut un équipement particulier, une tenue particulière...

Les enseignants estiment informer les parents suffisamment tôt surtout qu'ils ne demandent pas des tenues ou équipements très originaux, il s'agit souvent d'une tenue de sport dont les familles disposent souvent déjà, notamment car les activités sportives sont au programme de l'école primaire.

La fête des Gaillardistes aura-t-elle lieu cette année ?

Les expositions des productions d'arts plastiques/arts visuels effectuées à l'occasion des Gaillardistes ne seront pas réalisées cette année ; les Gaillardistes n'auront pas lieu en 2021.

Klassly est un moyen de communication apprécié. Les photos des temps forts que cet outil permet de diffuser aux familles sont importantes notamment car elles peuvent susciter ou multiplier les échanges entre parents et enfants autour de la vie à l'école.

Est-ce que les exercices incendie et attentat /intrusion... ont été réalisés cette année ?

Il ne manque à ce jour, parmi tous les exercices obligatoires, qu'un exercice incendie qui sera effectué d'ici la fin de l'année.

Y aura-t-il la fête de l'école cette année ?

Lors du bilan de l'année et l'annonce des derniers événements de l'année scolaire, l'équipe enseignante n'a pas évoqué la fête de l'école, cette dernière n'aura donc certainement pas lieu.

Si le Sou des écoles l'avait lui-même prévue, les enseignants l'auraient su et en auraient parlé au conseil d'école.

Difficultés rencontrées pour la mise en place d'un PAI : quelle organisation pourrait être mise en place à la rentrée scolaire 2021 ?

Des changements ont été instaurés au niveau de la mise en place des PAI [Projet d'Accueil Individualisé] en 2021 mais ils seront certainement revus car les limites de ces changements sont nombreuses. La situation devient par conséquent de plus en plus floue.

L'équipe enseignante informera les familles des démarches à effectuer et les interlocuteurs qui seront les leurs.

Les enseignants, en attendant, ne peuvent que conseiller de prévoir en « plusieurs exemplaires » les ordonnances et le matériel nécessaire afin que l'école et les services de garderie et cantine disposent de tout le nécessaire.

Il n'y a pas de référent PAI parmi le personnel de mairie, chaque membre du personnel peut être l'interlocuteur des familles sur ce sujet.

L'une des nouveautés serait le fait qu'il ne serait plus nécessaire de refaire un PAI chaque année, mais cela est à vérifier car normalement un PAI doit être signé par l'enseignant or ce dernier pouvant changer chaque année, cela paraît étrange...

➤ **Concernant la mairie**

Il y aurait un problème d'intimité aux toilettes pour les garçons du côté du « bloc central » où se trouvent notamment les classes de CP, car le seul toilette fermé se situerait chez les filles. Ne serait-il pas possible de prévoir un second toilette fermé côté garçon ?

Il existe des toilettes fermées que ce soit du côté des filles ou des garçons. Les toilettes fermées côté garçons ont été hors service une journée, peut-être est-ce ce souci technique qui a fait croire à l'élève dont la famille a posé la question, qu'il n'y avait pas de toilettes fermées du côté des garçons...

Les problématiques liées au nouveau parking perdurent, les parents demandent davantage de « sécurité »

La mairie a été étonnée d'entendre qu'il y avait encore des plaintes et des attentes pour des aménagements au niveau du nouveau parking vers l'école maternelle. Une personne bénévole continue de venir chaque matin, de plus la police municipale est aussi souvent présente... La mairie précise qu'il n'y aura pas plus de barrières, même pour mieux faire identifier les places handicapées.

Les parents souhaiteraient être informés des difficultés rencontrées durant la journée par les enfants et/ou par le personnel avec les enfants, à la cantine et à la garderie. Serait-il possible

de mettre en place un système de cahier de liaison-spécial périscolaire, informatisé ou non ? ou d'utiliser le site de réservation de cantine et garderie et son éventuelle messagerie ou formulaire de contact ?

Les enseignants souhaiteraient ne pas être les seuls à faire les transmissions aux parents de problèmes rencontrés dans la journée. Un problème rencontré pendant le temps de garderie ou de cantine devrait faire l'objet d'un appel par le personnel de mairie à la mairie. Les enseignants eux continueraient d'avertir les parents des problèmes rencontrés pendant le temps de classe.

La mairie confirme que cela doit être la règle. Elle précise que le personnel de mairie sait qu'il peut et même qu'il doit appeler la mairie lors de difficultés, de blessures ou d'incidents, pour que la mairie puisse ensuite avertir les parents.

Il a été constaté que, lors du temps méridien, se mêlaient des enfants masqués et des enfants non masqués dans la cour de l'école maternelle : est-ce que les brassages pourraient être évités comme cela est préconisé dans le protocole sanitaire ?

Cette situation ne se serait produite qu'une seule fois et ce du fait d'absences parmi le personnel de mairie.

Serait-il possible d'envisager la mise en place d'un temps d'étude /une aide aux devoirs le soir ?

La mairie et les enseignants ne soutiennent pas cette demande pour plusieurs raisons :

Selon eux, les enfants doivent pouvoir « souffler » après une journée de classe
Les enseignants pensent que si cela est mis en place, certaines familles n'ouvriront plus les cartables de leurs enfants...Les enseignants craignent que les parents se déchargent de cette tâche importante de suivi du travail scolaire et des devoirs des enfants sur cette aide aux devoirs.

Il a souvent été rappelé que la garderie est un service facultatif proposé aux familles, et qu'elle n'est en aucun cas une aide aux devoirs ou un centre de loisirs. Le personnel de mairie est uniquement chargé de surveiller les enfants.

Les parents d'élèves élus ont rappelé être pleinement conscients de cela mais ont aussi précisé que la demande était là bien différente : des parents souhaiteraient que la mairie étudie la question d'une mise en place d'un temps d'étude le soir après un temps de garderie durant lequel les enfants goûteraient, souffleraient....Un temps d'étude qui serait un service payant et indépendant du service de garderie.

La mairie devrait en parler lors de leurs prochaines réunions.

Est-il possible d'améliorer le système de réservation/annulation pour la garderie car certains parents souhaiteraient avoir la possibilité de récupérer leurs enfants plus tôt que l'heure prévue lors de la réservation, et ce, sans être obligés de payer.

La mairie n'a pas su répondre, elle se renseignera.

Est-ce que le traiteur peut faire des menus sans Gluten ? et serait-il possible de prévoir un réfrigérateur et de quoi réchauffer les plats apportés par les parents lors d'allergies par exemple ?

Le traiteur ne prépare pas de repas sans gluten. Les parents peuvent par conséquent décider d'amener les repas de leurs enfants pour cette raison-là.

Il y a déjà un réfrigérateur dans chaque garderie et à la cantine, et il y a de quoi réchauffer également.

Il a été constaté un langage inapproprié utilisé par certains membres du personnel de mairie, et un jugement inacceptable prononcé à voix haute devant les enfants vis à vis d'un enfant. De plus, tous les enfants ne seraient pas traités de manière égale (conflit d'intérêt).

La mairie va rappeler une fois encore à son personnel qu'il est impératif de faire attention à son langage de manière générale et notamment devant et envers les enfants.

Est-ce que la mairie pourrait organiser ou financer une activité ou une sortie en fin d'année, afin de permettre aux enfants de passer un moment agréable après 2 années scolaires impactées par la Covid ?

Cette question n'a pas été posée faute de temps.

La mise en place d'un centre loisirs pourrait-elle être envisagée notamment compte tenu du nombre important d'enfants dans la commune ?

La mairie répond que l'ouverture d'un centre de loisirs ne fait pas partie des projets actuels. **Devant l'insistance et les témoignages de parents d'élèves élus lors du conseil d'école**, témoignages relatant des situations où les centres de loisirs de communes voisines ne parviennent pas ou peu à accueillir les enfants de Château Gaillard puisque ces derniers ne sont pas prioritaires n'habitant pas la même commune que le centre de loisirs et puisque les places sont parfois toutes pourvues avant même que les inscriptions aient démarré pour les familles extérieures à la commune du centre, **les personnes présentes au conseil d'école et représentant la mairie évoqueront donc de nouveau cette demande des parents.**

Les représentants de la mairie ont demandé aux parents d'élèves élus de rédiger un courrier afin d'officialiser cette demande.

Enfin, des parents sont venus faire part, quelques jours avant le conseil d'école, aux parents d'élèves élus, de comportements de membres du personnel de la cantine notamment inacceptables si ces derniers sont confirmés. Comme cela n'a pu être mis à l'ordre du jour déjà établi, les parents d'élèves élus prendront rapidement un RDV avec la mairie pour évoquer ces faits relatés et faire en sorte que ces comportements, s'ils ont eu lieu, ne se produisent plus.

➤ Remarques / questions spéciales Covid 19 :

Des parents constatent un relâchement au niveau des gestes barrières aux abords de l'école (masques, distanciation, ...)

Ni la mairie ni l'équipe enseignante n'a constaté cela.

Pourrait-il y avoir plus de clarté suite aux tests COVID19 réalisés à l'école ? Retour des cas sur l'école, identification de la classe dans laquelle il y aurait des cas positifs...

Le laboratoire ne peut pas citer de noms à la directrice de l'école du fait du secret médical. Seul le nombre de cas est annoncé et la ou les classes concernées.

Seuls les parents sont informés des résultats pour leur enfants : il leur appartient donc de décider d'avertir ou non l'école en cas de cas positifs.

➤ **Remerciements :**

Plusieurs parents d'élèves ont souhaité remercier l'équipe enseignante et le personnel de mairie, travaillant notamment à la garderie, pour toutes les attentions, les travaux manuels réalisés à l'occasion des différentes fêtes au cours de l'année scolaire.

Remerciements aux parents pour leur présence et leur investissement.

Séance levée à 20 h 15.

La secrétaire de séance,

Mme PETITGENET



La présidente du Conseil d'école,

Mme LOPEZ

